



Commission thématique n°2

Reconquête et mise en valeur des milieux naturels

Lundi 13 octobre 2014 – 14h00

Lille Métropole Communauté urbaine





Ordre du jour

1. Introduction plénière 15'

- Le SAGE et ses objectifs
- La phase variantes et ses objectifs
- Objectifs de cette commission

2. Travail par objectif 1h30

- Rappels sur chacun des objectifs
- Travail en tables rondes

3. Synthèse générale 30'

4. Perspectives 15'



Introduction



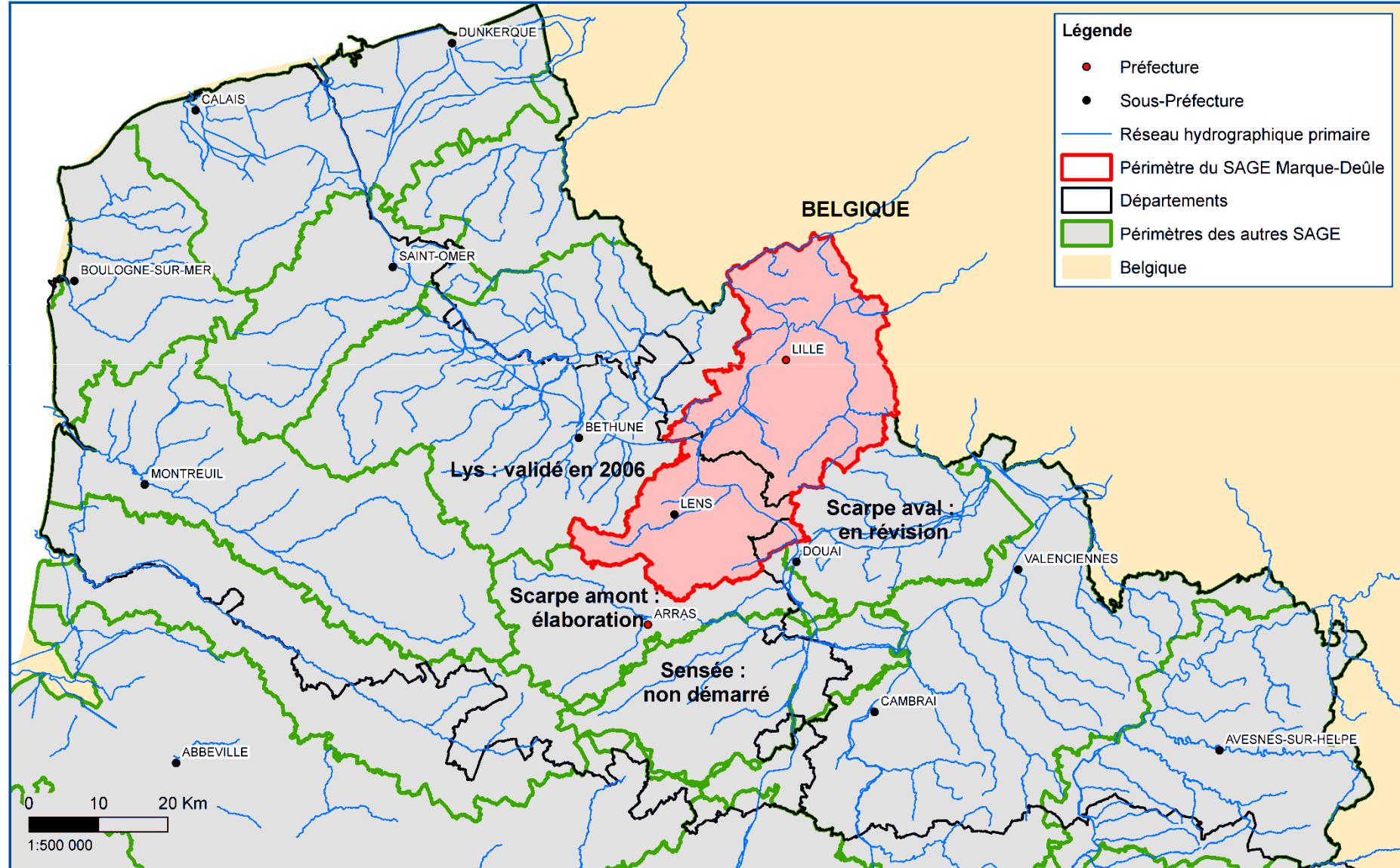
Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle

Qu'est-ce qu'un SAGE?



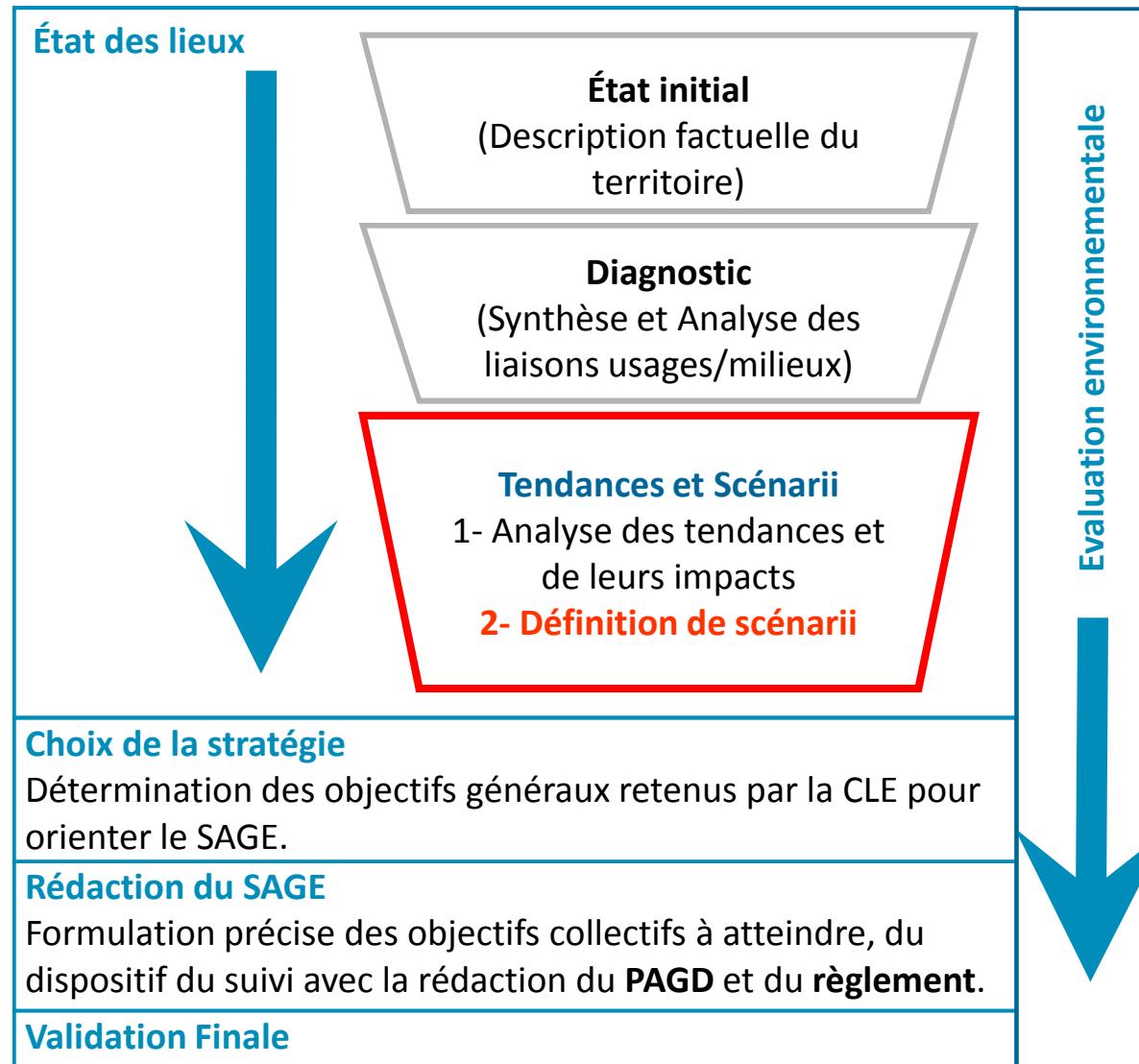
- **Document de planification à une échelle hydrographique cohérente constitué :**
 - D'un **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable**, opposable à l'administration
 - D'un **Règlement**, opposable aux tiers
- **Objectifs :**
 - Garantir l'atteinte du **bon état des masses d'eau** comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau...
 - ... tout en **conciliant les différents usages** de l'eau

Le SAGE Marque-Deûle



Sources : RGC 2010, BD CARTHAGE, Gest'EAU

Procédure d'élaboration d'un SAGE



Quels sont les problèmes ?
Les faits.



Quelles sont les causes ?
Les explications.



Quelle évolution sans le SAGE ?
Les tendances.



Que peut-on faire ?
Les alternatives.

Que choisissons-nous de faire ?
Notre stratégie et sa formalisation.
⇒ Fera l'objet d'un nouveau marché

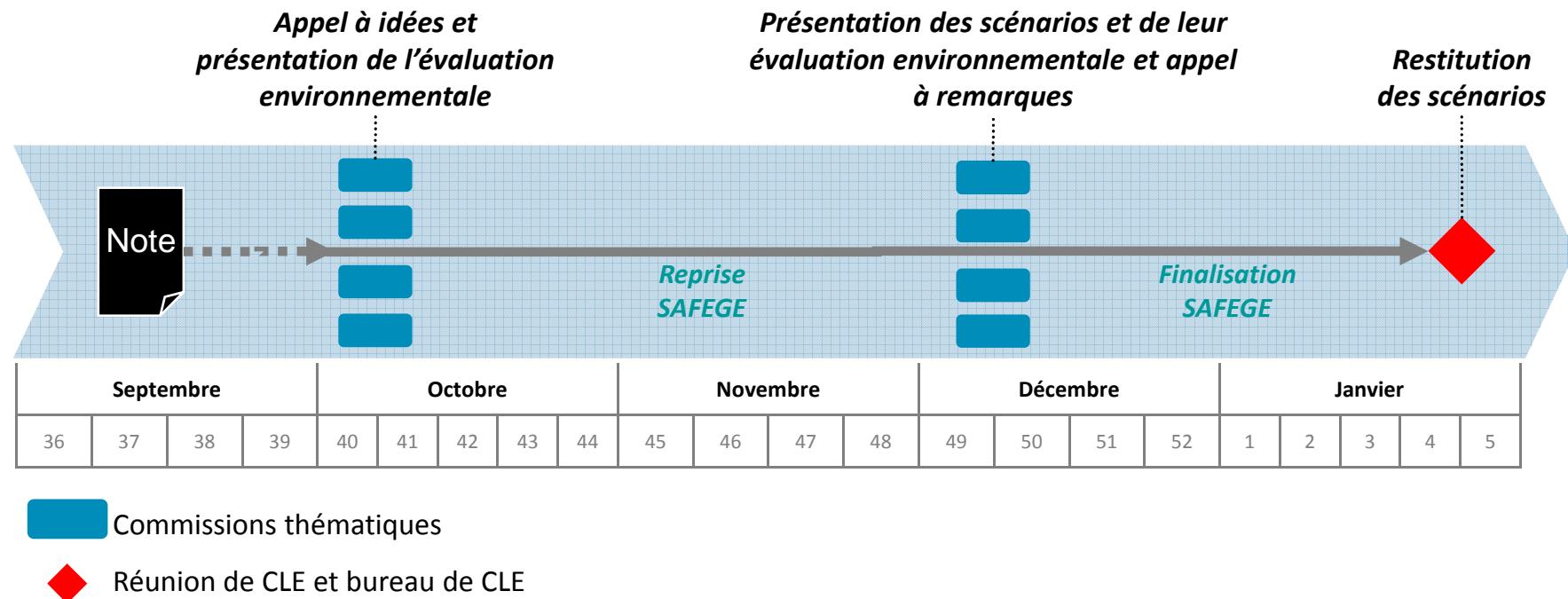
La phase Scénarii alternatifs



• ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA PHASE 2

- Proposer **trois scenarii alternatifs** en rupture avec le scenario tendanciel afin d'atteindre a minima le bon état des masses d'eau
- Fournir les éléments d'analyse nécessaires pour que la CLE choisisse son scénario pour le SAGE, sa **stratégie**, qui sera déclinée dans le PAGD et le règlement, notamment:
 - **Analyse économique**: quel coût du SAGE?
 - **Analyse environnementale**: quel impact sur les masses d'eau et sur les autres compartiments de l'environnement? (= quelle efficacité du SAGE?)

Déroulement de la phase Scénarii alternatifs



Les objectifs rattachés à l'enjeu

« Reconquête et mise en valeur des milieux naturels »



- Améliorer la qualité des cours d'eau
 - Gestion intégrée des cours d'eau en définissant des gestionnaires sur les sites orphelins et développement des relations entre les gestionnaires existants
 - Recensement des structures au regard de la compétence GEMAPI
 - Plans de gestion pluriannuels sur les cours d'eau pour améliorer l'hydromorphologie (entretien courant, restauration et renaturation)
 - Mise aux normes des systèmes d'assainissement
- Assurer une continuité écologique sur le territoire
 - Limiter les obstacles à l'écoulement
 - Développer les relations entre les gestionnaires existants
- Préserver les zones humides
 - Identification, qualification et définition du niveau de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides
 - Sensibilisation de la population sur leurs fonctionnalités

Qu'entend on par mesure?



- **Objectif de cette réunion** : aboutir à une liste de mesures à proposer pour construire les scénarii alternatifs:
 - Mesure organisationnelle
 - Mesure de connaissance
 - Mesure opérationnelle
 - Mesure de communication et d'animation

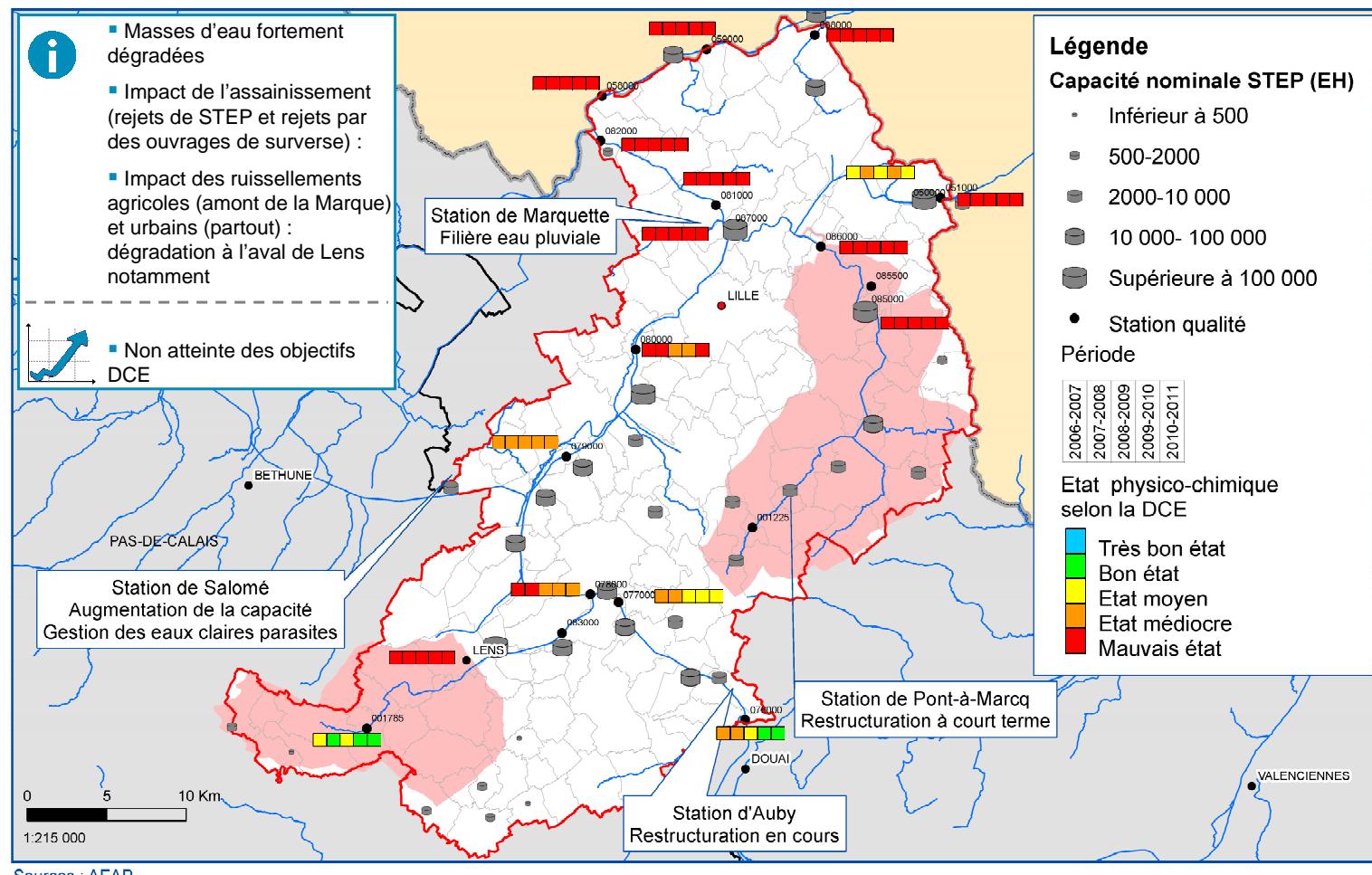


Travail par objectif

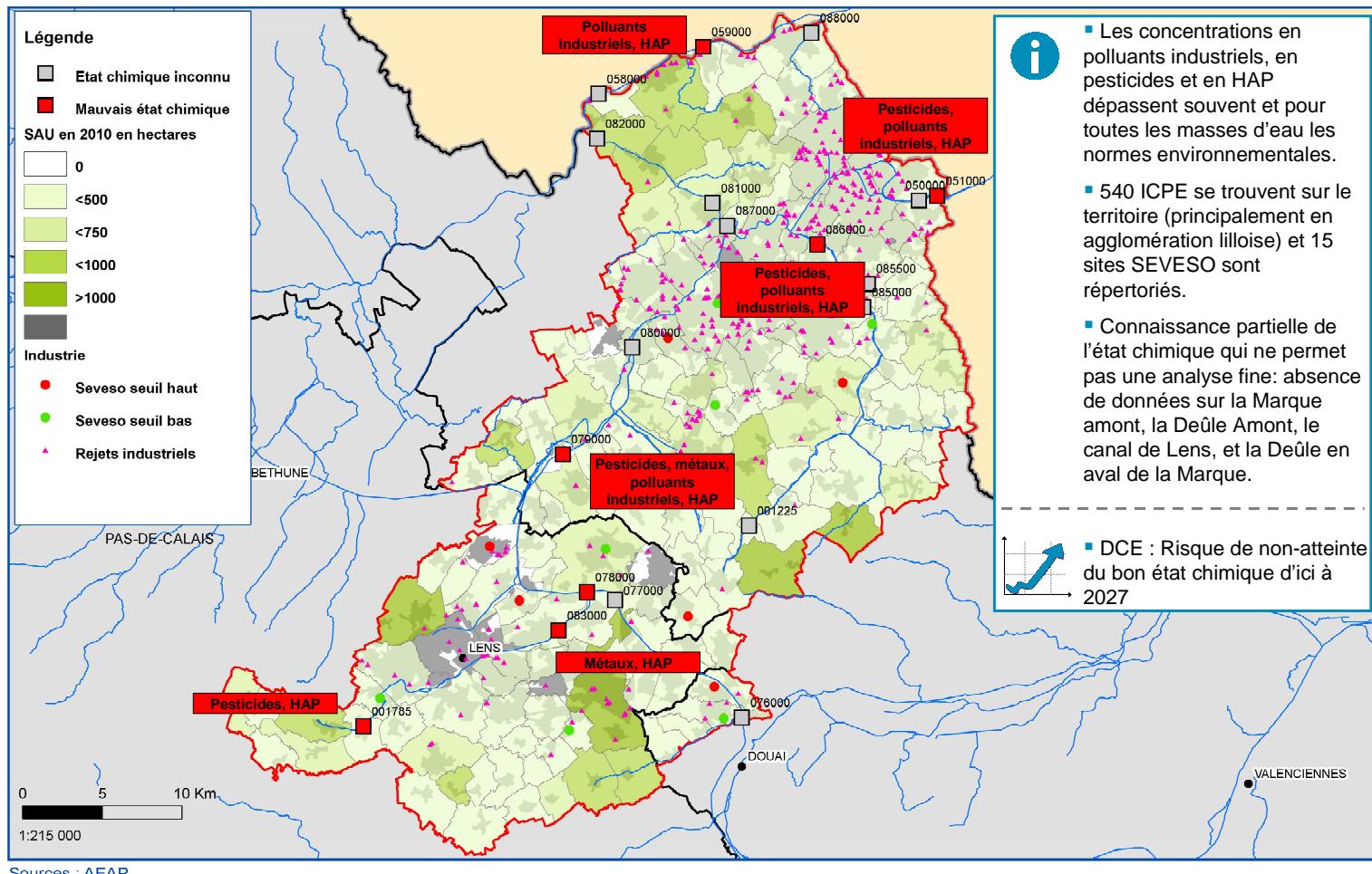


Source : Souchez Immobilier

Objectif 1 : Améliorer la qualité des cours d'eau



Objectif 1 : Améliorer la qualité des cours d'eau



Objectif 1 : Améliorer la qualité des cours d'eau



- Quelles connaissances acquérir sur l'état qualitatif des masses d'eau? Et sur les substances dangereuses et émergentes?
- Comment garantir le portage de projets sur le réseau hydrographique du territoire?
- Comment reconquérir la qualité chimique et écologique des cours d'eau?
- Comment limiter l'impact des ruissellements urbains et ruraux?
- Comment améliorer l'assainissement des eaux résiduaires urbaines et industrielles ainsi que limiter les débordements?
- Comment améliorer la qualité chimique des cours d'eau?

Objectif 1 : Améliorer la qualité des cours d'eau



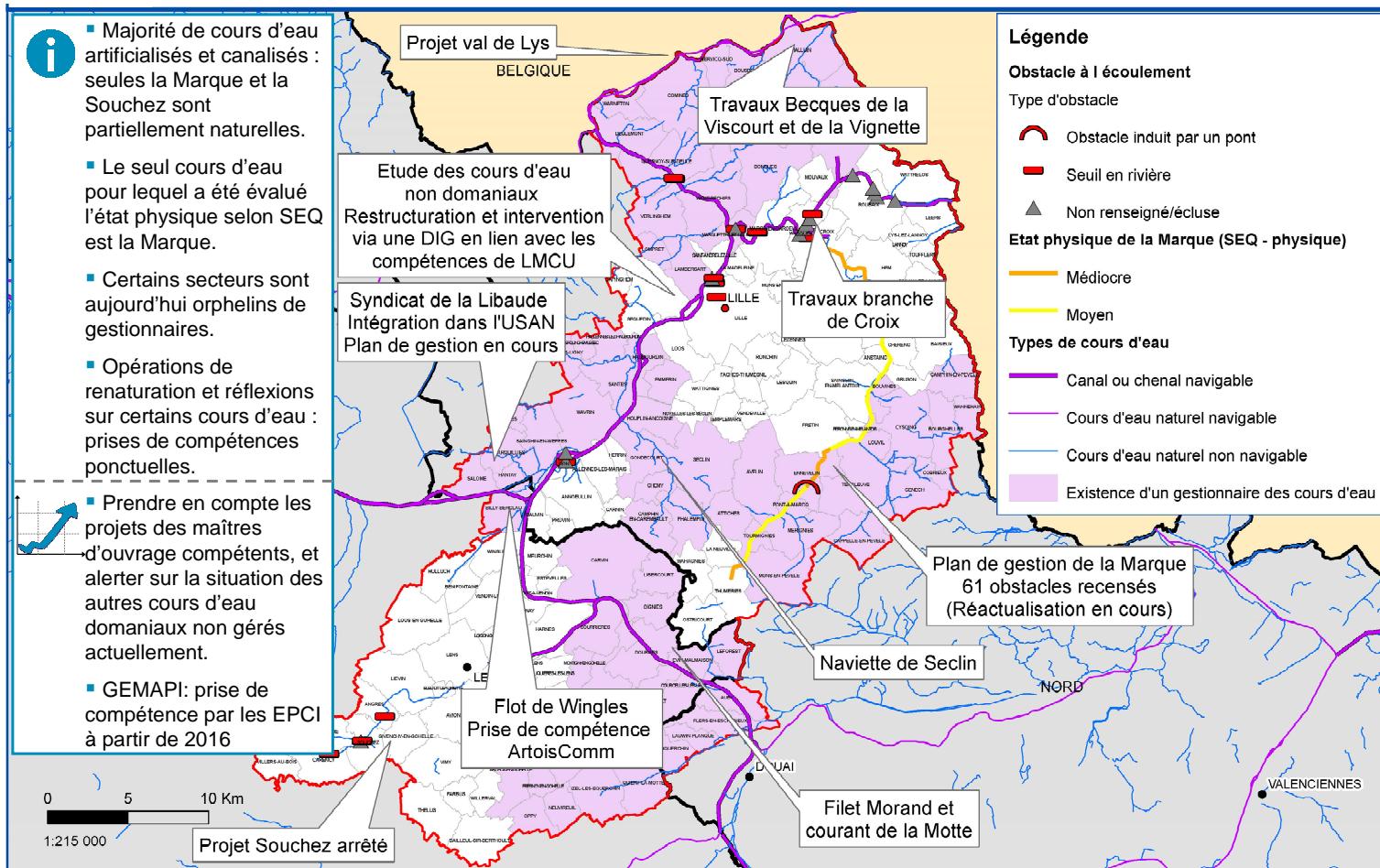
Travail en table ronde



30 minutes



Objectif 2 : Assurer la continuité écologique sur le territoire



Objectif 2 : Assurer la continuité écologique sur le territoire



- Comment améliorer la continuité écologique sur le territoire?

Objectif 2 : Assurer la continuité écologique sur le territoire



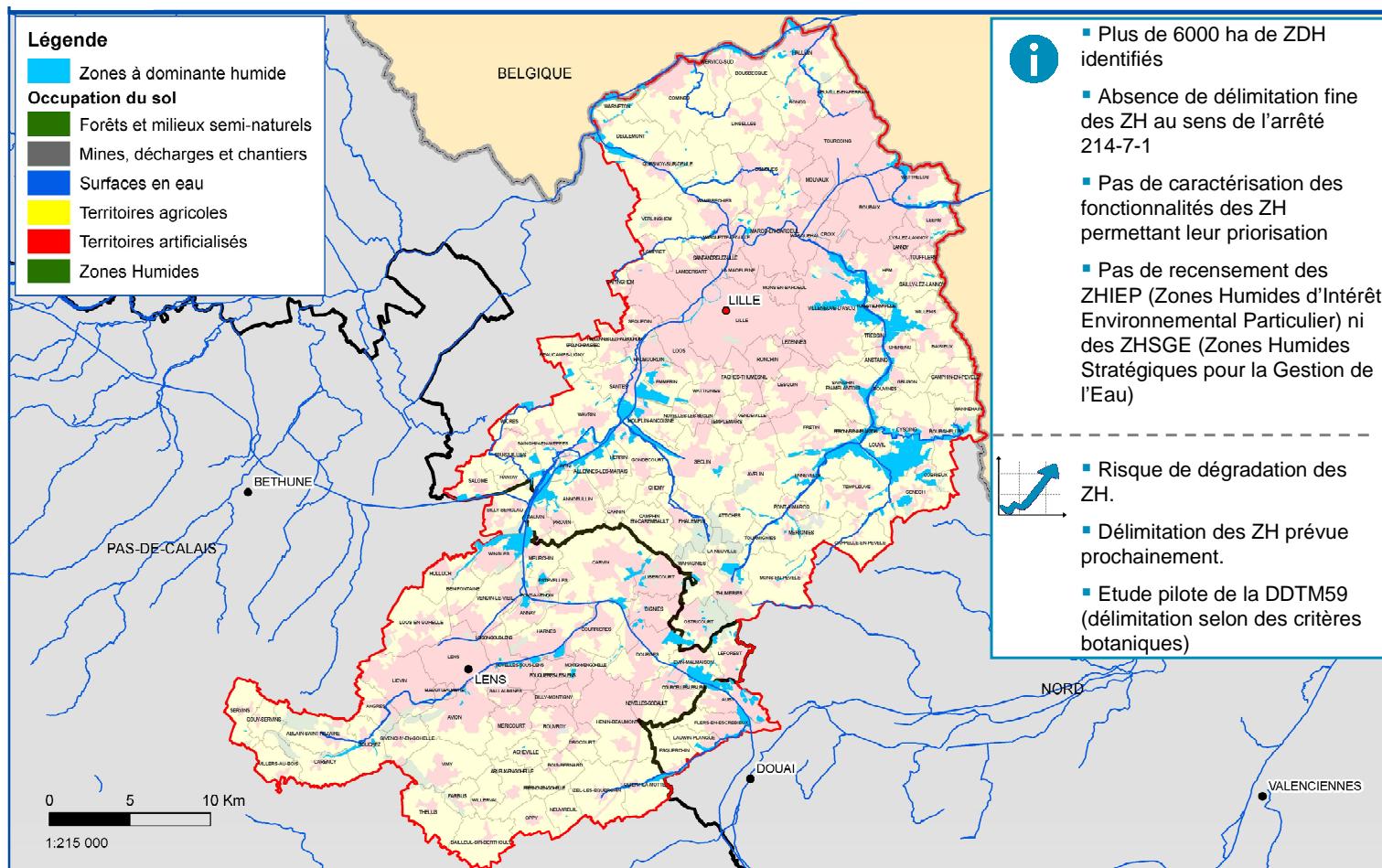
Travail en table ronde



30 minutes



Objectif 3 : Préserver les zones humides



Objectif 3 : Préserver les zones humides

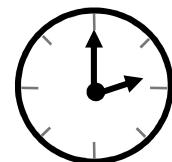


- Comment éviter et réduire la destruction des zones humides?
- Comment compenser les zones humides?

Objectif 3 : Préserver les zones humides



Travail en table ronde



30 minutes





Synthèse générale

c.f. pages 4-7 du compte rendu



Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle



Perspectives



Source : Marais de la Marque, LMCU

Reprise par SAFEGE des actions proposées



- **Qui?** Maitrise d'ouvrage, en lien avec les acteurs du territoire
- **Où?** Secteur ciblé
- **Combien?** Coûts (investissement et exploitation)
- **Quels efforts?** Niveau d'ambition
- **Quelle efficacité?** Evaluation des impacts environnementaux



Niveaux d'ambition

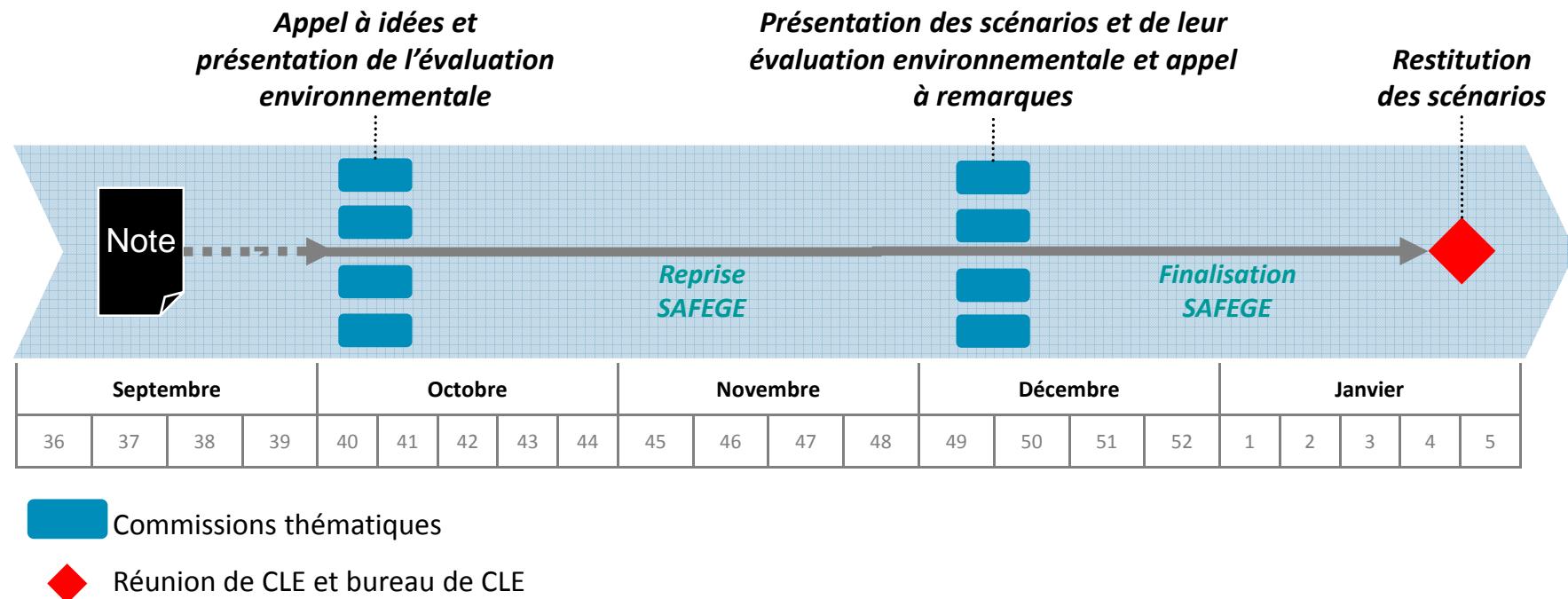
Symbologie	Légende			SAGE
Réglementaire	Lien avec la réglementation	Mesure réglementaire (aucune plus value du SAGE)		Aucune plus-value
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante		
	Moyens humains et financiers	Raisonnables		
	Contraintes / usages et activités	Nulles ou indirectes		
Moyenne	Lien avec la réglementation	Non réglementaire		Clarificateur : réaffirmation locale du SDAGE, connaissance et sensibilisation, coordination des acteurs
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante		
	Moyens humains et financiers	Raisonnables		
	Contraintes / usages et activités	Nulles ou indirectes		
Forte	Lien avec la réglementation	Non réglementaire		Facilitateur : rôle proactif avec le lancement d'études, la mise en œuvre de travaux de mise en conformité, l'animation de la concertation pour éviter les blocages
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage existante		
	Moyens humains et financiers	Plus importants		
	Contraintes / usages et activités	Moyennes		
Très forte	Lien avec la réglementation	Non réglementaire		Prescripteur : s'appuie sur la connaissance existante pour organiser et réguler les usages. Se traduit par des dispositions de <i>mise en compatibilité</i> et des <i>règles</i> sur la base de zonages existant
	Maitrise d'ouvrage	Maitrise d'ouvrage à mettre en place		
	Moyens humains et financiers	Significatifs (nécessite une levée de fonds)		
	Contraintes / usages et activités	Fortes et directes		

Impacts environnementaux



		OBJECTIF	
	Etat initial		
	Tendances passées		
	Textes réglementaires, de planification ou action prévue à court terme		
Choix	Tendance choisie par les commissions thématiques		
Etat des masses d'eau	Masses d'eau souterraine	Etat qualitatif	
		Etat quantitatif	
Conséquences environnementales	Masses d'eau superficielles	Etat écologique	
		Etat chimique	
Conséquences socio-économiques		Etat quantitatif	
		Milieux aquatiques	
		Risques naturels	
		Pollution du sol	
		Air	
		Energie	
		Climat	
		Santé humaine	
		Cadre de vie	
		Milieux naturels	
		Paysages	
		Biodiversité	
		Natura 2000	
		Usage	
Mesures envisagées	Alimentation en eau potable	Coût	
		Usage	
	Assainissement	Coût	
		Usage	
	Industrie	Coût	
		Usage	
	Agriculture	Coût	
		Usage	
	Navigation fluviale	Coût	
		Usage	
	Aménagement urbain	Coût	
		Usage	
	Loisirs liés à l'eau	Coût	
		Usage	
	Eviter		
	Réduire		
	Compenser		

Déroulement de la phase Scénarii alternatifs





En partenariat avec :

